

Élection : divisée, la majorité doit s'entendre ou se défier... une nouvelle fois

Comme détaillé dans les pages précédentes, le second mandat de Marc Andreu Sabater n'a pas été un long fleuve tranquille.

Politiquement non plus, ce deuxième exercice de pouvoir a connu bien des secousses. Notamment au sein même de sa majorité.

Un accord à trouver

Sa décision de ne pas s'opposer à la fermeture du collège du Val de Vire a été le déclencheur d'une large scission au sein de son groupe. D'un côté, Marc Andreu Sabater, certains maires délégués et adjoints au maire. De l'autre le clan des "dissidents" composé d'autres élus de la majorité (Régis Picot, Annie Rossi, Cindy Coignard, etc.).

Cette division a été d'autant plus visible à la première démission de Marc Andreu Sabater de son poste de maire délégué de Vire, en mai 2023, lorsque chaque camp a présenté un candidat : Lyliane Maincent et Cindy Coignard.

La première a été élue. Mais il aura fallu trois tours de scrutin pour les départager (l'opposition ne prenant pas part aux votes).

1er tour : 18 voix chacune (0 blanc, 0 nul) ; 2e tour : 18 voix chacune (0 blanc, 0 nul) ; 3e tour : 19 voix pour Lyliane Maincent et 17 voix pour Cindy Coignard (0 blanc, 0 nul). Une élection des plus serrées.

Majorité : une désunion trop forte ?

Dans quelques jours, un conseil municipal aura lieu. La majorité présentera-t-elle un candidat unique ?

Pour que ce soit le cas, il faudrait que les deux clans de la majorité s'entendent et s'unissent pour cette deuxième partie de mandat. Mais les derniers mois ont laissé beaucoup de traces.

Le retrait de Marc Andreu Sabater change peut-être la donne, les deux clans partageant la même opinion sur le maintien du collège. Cela suffira-t-il à les réunir comme au début du mandat ?

Qui pour la succession ?

Union ou désunion, des candidats devront se manifester. Nicole Desmottes paraît la mieux placée pour succéder au maire de Vire Normandie. Son intérim de plusieurs mois a montré qu'elle connaissait les dossiers. Elle a également réussi à apaiser les tensions autour du collège du Val de Vire, incluant davantage le collectif et la minorité municipale dans les choix et les actions. Nicole Desmottes serait donc le choix de la continuité des derniers mois.

Battue par Lyliane Maincent pour Vire, Cindy Coignard pourrait réapparaître. Candidate pour le clan des "dissidents", elle semble intéressée par plus de responsabilités. Elle paraît avoir une carte à jouer lors de ce remaniement de la majorité.

Régis Picot ayant balayé l'idée de se présenter (lire ci-dessous), les yeux se tournent vers Annie Rossi. La « madame chiffres » et ancienne directrice des services multiplie les casquettes et est de plus en plus présente sur le terrain.

Corenthin Goethals, Gilles Maloisel... D'autres noms se font entendre ça et là. On devra attendre la réunion du conseil municipal (peut-être le 19 février prochain) pour connaître les réelles ambitions de chacun.

Christopher LEBRANCHU



Qui, au sein de la majorité, succèdera à Marc Andreu Sabater ?